



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Conception de produits automobiles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception de produits automobiles. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028087

**HAL Id: hceres-02028087**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028087>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002409

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Conception de produits automobiles

## Présentation de la spécialité

La formation a pour vocation de former aux métiers de la conception des produits automobiles. Les diplômés pourront participer à des projets industriels pluridisciplinaires du secteur de la mécanique. Les débouchés professionnels sont proposés dans le secteur du management et de l'ingénierie de production, les méthodes et l'industrialisation, la conception du dessin produits mécaniques. Cette formation est proposée à l'IUT d'Orléans en collaboration avec, l'UFR des Sciences et Polytech'Orléans. L'établissement a signé une convention avec le monde professionnel AFPI-Centre, l'UIMM Loiret et le CFAIURC pour favoriser l'accès par la voie de l'apprentissage. Ces étudiants peuvent se voir délivrer un certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche à l'issue et en complément de la licence professionnelle. Les diplômés permettant d'accéder à la licence professionnelle sont les BTS du secteur mécanique, les DUT du secteur mécanique, les DEUST du secteur mécanique, la L2 « STPI » et autres DUT (GTE, GEII...).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	65 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'insertion professionnelle des diplômés de cette formation est satisfaisante même si elle diminue depuis 2003 ; elle représente 70 % et apparaît associée à une faible poursuite d'études. Les emplois potentiels en effet correspondent à un secteur économique actuellement en difficulté conjoncturelle. Cette formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant PRAG qui s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée et bien équilibrée. Le pilotage et la coordination s'effectuent en concertation avec les autres équipes responsables des licences professionnelles de l'établissement. Ces relations permettent de développer des passerelles, en particulier au niveau « Licence » pour améliorer l'attractivité de cette formation.

- Points forts :
  - Des partenariats avec le milieu professionnel.
  - Une certification complémentaire (CQP de branche).
  - La possible voie d'accès à la formation par l'alternance.
- Point faible :
  - Une faible contribution des professionnels dans la réflexion stratégique de la licence professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il convient de bien préciser pour une meilleure lisibilité de la formation, la cohérence entre le programme des enseignements et la demande exprimée par les industriels du secteur. Un conseil de perfectionnement commun à la licence professionnelle « CPA » et à la licence professionnelle « CSAC2 » serait une aide au pilotage et à la dimension prospective de cette licence professionnelle.